

Pleine-Fougères

OCTOBRE 2022

N°58

BULLETIN MUNICIPAL



ville-pleine-fougères.fr



Page 9

Page 21

Page 20



Le mot du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

C'est la rentrée ; traditionnellement nous pensons à tous les projets cependant, cette année, nos projets et l'avenir sont beaucoup moins sereins. En cause, la guerre en Ukraine, l'inflation et le changement climatique qui bousculent notre pouvoir d'achat et nos façons de vivre. Nous entendons sur les médias, chez tous les décideurs, que l'hiver sera difficile et qu'il faut que nous fassions des économies d'énergie. On nous dit de faire des efforts, chacun dans nos foyers, pour diminuer nos factures et éviter les pénuries. En effet, nous devons tous et chacun être responsables, contribuer aux économies énergétiques. La commune va prendre ses responsabilités dans cette quête. Le conseil municipal a décidé, dans le cadre de Petite Ville de Demain, de lancer une étude énergétique sur tous les bâtiments publics avec un plan chiffré et programmé de rénovations. Nous attendons d'ici quelques jours, les premiers résultats pour la salle des sports qui est une véritable passoire énergétique et des travaux seront programmés pour 2023. Les études portent également sur le restaurant municipal, la salle Serge Gas etc. Nous allons proposer au Conseil municipal de réfléchir à l'éclairage public. Depuis deux ans, nous arrêtons l'éclairage des rues et en campagne d'avril à fin septembre. Nous allons réfléchir à optimiser l'éclairage l'hiver sans le supprimer. Nous réfléchissons également, tout en gardant l'esprit de fête de Noël, à limiter les éclairages festifs. Dans le même état d'esprit, nous demandons aux associations sportives d'utiliser au strict minimum l'éclairage du stade et de la salle des sports. Aux autres associations qui utilisent les salles communales de diminuer le chauffage à 19°. Dans des domaines totalement différents, nous réfléchissons à remplacer des espaces de pelouse par des plantes persistantes et même pourquoi pas dans certains endroits par des animaux, moutons ou chèvres, afin de restreindre l'utilisation des engins énergivores. Au cimetière, afin de tenir compte de la suppression des traitements phytos, la commission envisage de le végétaliser pour en limiter l'entretien tout en gardant son caractère de lieu de recueillement. En agglomération, où vit près de 60% de notre population, nous créons des pistes cyclables. En effet, pourquoi prendre sa voiture sur 1 km pour faire ses courses ? Soyons tous solidaires pour le climat et les économies de carburants fossiles. La commission fleurissement prévoit pour l'an prochain de remplacer les fleurs ou plantes gourmandes en eau par des espèces plus robustes. Dans les aménagements prévus pour 2022, nous privilégions les économies d'énergie : pour la salle des sports, le centre technique, les futurs vestiaires du stade, la rénovation de l'école publique. Nous avons demandé aux architectes et maîtres d'œuvre de les rendre les plus autonomes possible en eau (avec des récupérateurs d'eau de pluie ainsi que des réducteurs sur les robinets) ; en électricité et chauffage avec des équipements photovoltaïques. Dans tous les domaines, nous allons travailler à la sobriété énergétique et faire des économies. C'est bon pour la commune, c'est bon pour lutter contre le changement climatique. Tous ces gestes, si petits soient-ils, doivent nous faire prendre conscience de l'importance de changer nos habitudes pour permettre à nos enfants et petits enfants de vivre demain sur une planète moins carbonée et éviter toutes les catastrophes climatiques qui nous sont promises. Nous sommes certains que, tous et chacun, en faisant des efforts, nous contribuerons à notre petit niveau à protéger notre planète.

Cordialement,

Le Maire, Louis Thébault

Le mot du Maire 2

Actualités municipales 3/9

L'urbanisme 10

L'environnement ... 11/13

La mairie communiqué 14/20

Etat civil 18

Le Focus 21/24

Communauté de Communes25

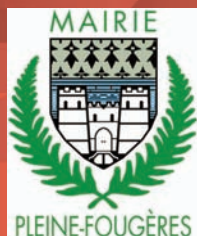
Les Associations..... 26/30

Commission Animations 31

BULLETIN MUNICIPAL/
OCTOBRE/2022/N°58

Responsable de la Publication :
Louis Thébault - La Commission Anima-
tions - Conception, impression :
IMPRIMERIE NOUVELLE -
DOL DE BRETAGNE -

Ce numéro est édité et mis en ligne sur le
site de la Mairie.





Conseil Municipal du 4 juillet 2022

Finances : Restaurant municipal mise en place du dispositif "cantine à 1€" Après avis des parents de l'école publique et de l'école privée Sainte-Marie en avril-mai 2022 et après l'avis favorable de la commission finances en date du 21 juin 2022 proposant de passer au dispositif de cantine à 1€ pour une durée de 3 ans révisable tous les ans, en fonction du quotient familial, **le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :**

— D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention triennale, avec l'Agence de Service et Paiement (ASP) pour le compte du Ministère des Solidarités et de la Santé, mettant en place le dispositif « cantine à 1€ » en s'appuyant sur les quotients familiaux établis par la CAF et la MSA.

Finances : Restaurant municipal et garderie : fixation des tarifs à compter de l'année scolaire 2022/2023. Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide de :

— fixer à compter de la rentrée scolaire 2022/2023, les tarifs suivants pour la garderie périscolaire et le restaurant municipal :

Garderie :

- Forfait mensuel : 21 €
- Garderie matin (avant la classe) : 2,50 €
- Garderie soir (après la classe) : 2,50 €

Restaurant municipal :

Tranches	Quotient familial	Tarif	Aide de l'Etat
1	0 à 800€	1€	3€
2	801€ à 1000€	3,55€	0€
3	1001 et plus et quotient non fourni	3,75€	0€

— Maternelles et primaires :

Pour les familles n'ayant pas fourni d'attestation de quotient familial le tarif de 3,75€ sera appliqué

- Collège (élèves, stagiaires) : 4,65 €
- Enseignants – autres : 7,60 €
- Maternelles et primaires - prix majoré hors délai ou autres : 7 €
- Ponctuel (enfant mangeant de manière très occasionnelle) : 4,75 €
- Enfants ayant un régime alimentaire très spécifique, sous condition et après étude avec la famille (le repas étant fourni par la famille) hors tranche 1 pour les enfants de maternelle et de primaire : 2,50 €

Rénovation de l'Ecole Publique 3^{ème} tranche : attribution de marchés de travaux Après en avoir délibéré à la majorité, **le Conseil Municipal, décide de :**

—retenir les offres de Bastide Couverture et Zin-

guerrie pour le lot couverture, étanchéité d'un montant de 48 409,86 € HT et pour le lot bardage d'un montant de 24 749,14 € HT, soit un montant total de 73 159 € HT et de retenir l'offre de l'entreprise Plihon le Mauff pour le lot électricité d'un montant de 45 839.96 € HT.

Travaux d'entretien et de réparation de la voirie communale-Programme 2022 : Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide de :

— retenir l'offre de l'entreprise COLAS pour la réalisation des travaux d'entretien et de réparation de la voirie communale.

Complexe sportif Jean Gallon : attribution du marché de maîtrise d'œuvre. Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide :

— d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre pour le projet de rénovation du Complexe Jean Gallon à l'entreprise SARL Vincent Boulet Architectes mandataire de groupement pour un montant provisoire de 58 000€ HT.

Création d'une entente entre les villes de Dol-de-Bretagne et de Pleine-Fougères dans le cadre du programme " Petites Villes de Demain ". Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'approuver :

— La création d'une entente entre la ville de Dol-de-Bretagne et la ville de Pleine-Fougères dans le cadre de la mise en œuvre du programme « Petites Villes de Demain » en application des articles L5221-1 et L5221-2 du code général des collectivités territoriales et de désigner les deux conseillers municipaux suivants qui siégeront au sein de la Conférence de l'Entente : Louis THEBAULT et Didier BRUNE.

Conseil Municipal du 12 septembre 2022

Contrats d'assurance de la commune : attribution du marché Après en avoir délibéré à l'unanimité, **le Conseil Municipal, décide :**

- de retenir l'offre de l'entreprise GROUPAMA Loire-Bretagne, pour une durée de 5 ans, d'un montant annuel de 8 382.32€ TTC pour l'assurance des dommages aux biens et des risques annexes ;
- de retenir l'offre de l'entreprise SMACL Assurances, pour une durée de 5 ans, d'un montant annuel de 2 180.36 € TTC pour l'assurance des responsabilités et des risques annexes ;
- de retenir l'offre de l'entreprise PILLIOT/GREAT LAKE, pour une durée de 5 ans, d'un montant annuel de 1853,03€ TTC pour l'assurance des véhicules et des risques annexes.



Schéma directeur immobilier et énergétique : marché d'étude - choix du cabinet d'étude Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide :

— de retenir l'offre du groupement d'entreprises Equipage pour un montant de 34 755€ HT.

Skate-park : approbation du devis Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide :

— d'autoriser Monsieur le Maire à signer le devis de l'entreprise ACL Sport Nature d'un montant de 28 992,10€ HT pour la rénovation du skate-park, projet porté par le Conseil municipal des jeunes.

RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté) : fixation des cotisations 2022 Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide :

— de fixer la cotisation 2021/22 pour le RASED pour chaque école comme indiqué ci-dessous.

Service commun pour l'application du droit des sols (ADS) : convention entre la commune et la communauté de communes de Bretagne Romantique

Considérant que le service instructeur souhaite réviser les conventions entre la Communauté de Communes de Bretagne Romantique et les communes adhérentes au service commun, notamment sur la mise en place de la dématérialisation, le fonctionnement du service et les modalités de résiliation ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide :

— d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention et tous les documents relatifs à ce dossier.

Contractualisation avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) - Convention Territoriale Globale (CTG) – Approbation et conventionnement Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide :

— d'approuver le projet de Convention Territoriale Globale (CTG), son diagnostic partagé des besoins, ses axes et objectifs communs de développement et d'autoriser le Maire à signer la Convention Territoriale Globale (CTG) entre la Caisse d'Allocations Familiales, la Communauté de Communes et les communes membres.

Désignation d'un correspondant incendie et secours Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide :

— de désigner Monsieur Damien Cayre «correspondant incendie et secours».

Réflexion sur l'éclairage public et les illuminations de Noël. Après réflexion, les élus décident de la réduction des horaires d'éclairage public ainsi que de la période d'éclairage des illuminations de Noël afin de contribuer aux économies d'énergie.

Eclairage public en hiver :

— **Agglomération :**

Le matin : 6h45 au lever du jour par détection automatique

Le soir : de la fin du jour à 21h30

— **Campagne :**

Le matin : de 7h au lever du jour

Le soir : pas d'éclairage

Illuminations de Noël :

— Du 17 décembre 2022 au 5 janvier 2023.

Commune	Ecole	Nombre d'élèves	Montant de la cotisation
LA BOUSSAC	Primaire publique	124	173,60
PLEINE-FOUGERES	Primaire publique	147	205,80
RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal)		103	144,20
BROULAN	Primaire publique	39	54,60
TRANS LA FORET	Primaire publique	64	89,60
ANTRAIN- VAL COUESNON	Primaire publique Jean de la Fontaine	99	138,60
TREMBLAY – VAL COUESNON	Primaire publique René Louiche Desfontaines	68	95,20
BAZOUGES-LA-PEROUSE	Primaire publique	70	98
SAINT BROLADRE	Primaire publique	111	155,40
ROZ SUR COUESNON	Primaire publique	104	145,60
RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal)	Primaire publique	60	84
Sains	Primaire publique	16	22,40
St Georges de Gréhaigue	Primaire publique	22	30,80
St Marcan	Primaire publique	22	30,80
4	TOTAL	886	1240,40 €



TRAVAUX RÉALISÉS

Nos services techniques sont intervenus :

En agglomération :

— Espaces verts

- Parking rue de Normandie
- Lotissements
- Parking rue de Bretagne
- Désherbage du stade et cimetière
- Taille des charmilles rues du Léez et de Normandie



Bâtiments et espaces communaux :

- Réalisation d'une rampe «issue de secours» au restaurant municipal
- Réfection de la cour de l'Espace Brune Eon
- Réfection d'un mur dans la cour de l'école publique
- Réfection et sécurisation d'un puits au Jardin Triskel

En campagne :

Voies communales et chemins ruraux

- Réfection de deux tranchées d'évacuation des eaux à Villemelouen.
- Rebouchages aux Champs Bas.
- Curage au Hôme, à la Higourdière, au Marais, à Villecoillère et à Villemelouen



Travaux rue de Bretagne



Les travaux d'aménagement de la rue de Bretagne sont en cours. La 1^{ère} tranche, d'une durée de 9 semaines, concerne les travaux sur les réseaux d'eau pluviale par l'entreprise Colas suivie par l'effacement des réseaux par le SDE35 (Syndicat Départemental d'Énergie). Des déviations sont mises en place. Pendant trois à quatre mois, l'enlèvement des poteaux, l'enfouissement des lignes et le passage de la fibre seront effectués sans que la route ne soit barrée. La 2^{ème} tranche débutera d'avril à fin mai par la mise en place des aménagements.

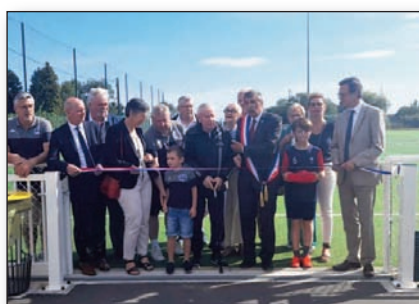
Inauguration de la borne de la Liberté

Le 2 août a été inaugurée par le Maire, Louis Thébault, la Borne de la Liberté, en présence du Sous-préfet de Saint-Malo, Philippe Brugnot, ainsi que du Consul des États-Unis. Les anciens combattants, le Conseil municipal des jeunes, la fanfare Saint-Maurice de La Fresnais ainsi que des figurants en tenues ont participé à cet



événement devant un public venu nombreux, cette borne implantée dans le bas de la rue du Mont Saint-Michel, est située à un endroit stratégique. En effet, deux jours après la libération de Pleine-Fougères le 2 août 1944, ce site a été le théâtre d'une explosion entre un char et un camion-citerne de l'armée américaine. Cet accident a causé un incendie dans le bourg.

Inauguration du terrain synthétique



Dimanche 4 septembre avait lieu l'inauguration du terrain synthétique de Pleine-Fougères en présence du Maire, Louis Thébault, du sous-préfet Philippe Brugnot, de la vice-présidente du conseil départemental Emmanuelle Rousset, de la sénatrice Françoise Gatel, des conseillers départementaux Jean-Luc Bourgeaux et Agnès Toutant, du pré-



sident de la fédération du football 35 Philippe Le Yondre, de Jean-Marc Talvas, président du FC Baie, de nombreux maires voisins et de plus de 200 personnes dont les footballeurs et anciens footballeurs du club. Cette journée a été l'occasion pour les anciens joueurs de se retrouver et de rechausser les crampons. L'Inauguration du

terrain synthétique a permis aussi la remise de médailles du District à trois membres du club pour plus de 20 ans de bénévolat : Alfred Périoux, Jean-Guy Nicole et Yves Rouault. Ce projet, de 650 000 euros, a bénéficié d'un montant de subvention de plus de 50% avec un financement de 120 000 euros par la Région Bretagne,

de 80 000 euros du Département dans le cadre du contrat de territoire, de 80 000 euros de l'Etat pour la DETR (dotation pour les équipements des territoires ruraux) et de 25 000 euros de la Fédération Française de Football pour sa politique d'aide au sport amateur.



50 ans du COPF

Le vendredi 2 septembre, pendant le forum des associations, les 50 ans du COPF ont été fêtés en présence du député Thierry Benoît. Pour l'occasion, ont été inaugurées deux places au nom des fondateurs du COPF, André Pontis, président fondateur et René Prenveille acteur des regroupements des musiques.

La grande salle du complexe sportif porte le nom de Jean Brune, acteur incontournable du sport à Pleine-Fougères. Ont également été honorés au cours de cette soirée, les fondateurs encore parmi nous : Michel Laurence, Jean Billois, Joseph Helleu et Claude Bréhin.



Accueil des Espagnols



Vendredi 8 juillet, la municipalité a accueilli nos amis espagnols de Huerta de Rey dans le cadre du jumelage. La délégation espagnole était présente sur la commune pour quelques jours. La cérémonie officielle a permis au Maire, Louis



Thébault, de remettre en souvenir de leur venue, au premier adjoint de la commune, une sculpture réalisée par un habitant de Pleine-Fougères, Philippe Legrand.

Accueil des Polonais



Lundi 18 juillet, la mairie a accueilli la délégation de Steszew. Cette cérémonie a été l'occasion pour le Maire, Louis Thébault, de rappeler les relations avec Pleine-Fougères depuis 1991 et de remettre au président de l'association du jumelage



polonais, Zigmund Lovandowski, une sculpture représentant un pèlerin, réalisée par Philippe Legrand. La délégation Polonaise participait à Rennes aux 30 ans de jumelage entre l'Ille et Vilaine et Poznan.

Cardiac des Monts



Dimanche 3 juillet, Cardiac des Monts a fait une halte sur la commune. Cette deuxième édition, organisée en partenariat avec la Communauté de communes, permet d'alerter sur

les maladies cardiaques. A Pleine-Fougères, le CTPF s'est chargé du ravitaillement. Les cyclos ont ainsi profité des superbes paysages, des lieux insolites et touristiques qu'offre la baie du Mont Saint-Michel.



RUBRIQUE JEUNESSE - EDUCATION

Inauguration de la fresque de l'école publique



Le 30 juin a eu lieu l'inauguration de la fresque créée à l'école publique, par les artistes de la Bonne Pioche avec les élèves de CE2, CM1 et CM2. La fresque, en remplacement des anciens sanitaires, a été réalisée suite à différentes découvertes culturelles et environnementales autour du Street Art mais aussi de la Baie du Mont Saint-Michel, du marais, de la faune, de la flore, de son patrimoine bâti etc.

Lire c'est partir



Lors d'une semaine dédiée à cette distribution, dans toutes les écoles de la Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel, l'opération "Lire c'est Partir", en

lien avec le réseau des bibliothèques Lire en Baie, a été l'occasion de remettre des livres. En présence de Janine Lejanvre, conseillère communautaire, de Sylvie Pigeon, adjointe en charge de la jeunesse et de la culture, ainsi que de Cécile Lebon-Bellanger, coordinatrice du réseau Lire en Baie, les grandes sections des écoles publique et Sainte-Marie ont reçu un livre.

Dispositif argent de poche



Au mois de juillet, quatre jeunes Pleine-Fougerais, dans le cadre du Dispositif argent de poche, ont réalisé différents travaux accompagnés dans leurs missions par les agents du service technique. Faisant preuve de créativité, ils ont notamment imaginé des décors utilisés pour la période estivale. Merci pour leur implication dans les tâches confiées.

Début des travaux à l'école publique

Lundi 5 septembre, une réunion de chantier avec les élus, les représentants du cabinet d'architecture, les entreprises et



différents services de la mairie, a eu lieu à l'occasion du lancement du chantier de la 3^{ème} phase de rénovation de l'école publique. Les travaux devraient être achevés avant l'été 2023.

City-park et pumptrack

Portés par le conseil municipal des jeunes, les équipements city-park et pumptrack sont ouverts au public depuis l'été. Une inauguration de ces nouveaux équipements ludiques et sportifs a été réalisée le vendredi 23 septembre. La prochaine étape est celle de la rénovation du skatepark qui devrait voir le jour au cours de l'année 2023.



Petite Ville de Demain
Un comité de pilotage sur le dispositif Petite Ville de Demain a eu lieu le 19 juillet en présence du Sous-Préfet de Saint-Malo, Philippe Brugnot.

L'objectif était de présenter le travail réalisé par les élus de la commune lors des ateliers évoqués dans le précédent bulletin. Une quarantaine d'actions sont retenues et feront l'objet de temps d'échanges avec les partenaires concernés en particulier des études pour la mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et pour l'ouverture d'une halte ferroviaire, des projets de création de logements dans le centre-ville, de rénovation énergétique de bâtiments publics, de développement de commerces et de valorisation du marais du Mesnil.



La prochaine étape sera la signature d'une convention d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) avec les services de l'Etat le 27 octobre. Elle confortera Pleine-Fougères comme pôle de développement prioritaire à l'échelle de la

Communauté de communes. La convention permettra d'obtenir des aides spécifiques pour les projets communaux, en particulier l'urbanisme et facilitera l'arrivée d'investisseurs notamment pour des projets locatifs.

Décisions d'urbanisme

Demandeur - Identité	Adresse du terrain	Description du projet	Décision-Date	Décision - Intitulé
EDF ENR	VILLE CUNAN	Installation de panneaux photovoltaïques	10/06/22	Non opposition
PACCARIN Mickaël	LA PETITE CLAYE	Rénovation d'une habitation-agrandissement du garage	13/06/22	Non opposition
LEBRETON Anthony	1, LE PLESSIX	Installation de fenêtres de toit	16/06/22	Non opposition
CHAPDELAINE Jean	3, LE CHATELET	Ravalement de façade	13/07/22	Non opposition
GOBE Julien	7, VILLEMELOUEN	Création d'ouverture et changement de menuiseries	13/07/22	Non opposition tacite
ECO HABITAT ENERGIE	3, VILLETAIN	Installation de panneaux photovoltaïques	15/07/22	Non opposition
BONNAUD Claude	34, RUE DE NORMANDIE	Construction d'un abri de jardin	15/07/22	Non opposition
MAGAT Claire	LE CHESNAY	Construction d'une maison d'habitation	20/07/22	Non opposition
LAGREE Jean-Pierre	29, RUE DE LA DEVISE	Construction d'un carport	21/07/22	Non opposition
GASLAIN Jérôme	15, LA LANDE DU MESNIL	Construction d'une piscine	30/08/22	Non opposition tacite
HELLUY Jean-Michel	21, AVENUE DES PRUNUS	Bardage de façade	30/08/22	Non opposition tacite
EDF ENR	5, VILLE MARIE	Installation de panneaux photovoltaïques	30/08/22	Non opposition tacite
EARL DE LA MAINGUAIS	LA MAINGUAIS	Construction d'un hangar et d'une fosse circulaire	30/08/22	Non opposition
RUBAT Jean-François	15, RUE DE LA DEVISE	Modification de fenêtre et garage	30/08/22	Non opposition
PELE Pierre	6 RUE DE LA DUCHESSE ANNE	Création de fenêtre de toit et pose de gardes corps	30/08/22	Non opposition

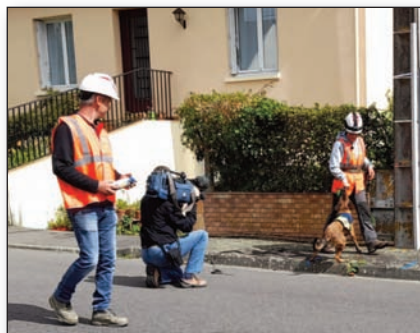


Mise en place des Eco-ambassadeurs

Le 14 juin, les Eco-ambassadeurs du service périscolaire ont été reçus de façon officielle, dans la salle du conseil municipal, par le Maire, Louis Thébault et Sylvie Pigeon, adjointe. Une cinquantaine d'enfants, allant du CP à la 4e, issus de l'école Sainte-Marie, de l'école publique et du collège Saint-Joseph, ont intégré pour la première fois cette année ce dispositif. Avec l'aide des agents du service périscolaire, des actions ont débuté par une semaine de pesée des déchets afin de sensibiliser à la lutte contre le gaspillage alimentaire ou encore la participation à un jeu de l'oie écocitoyen. Du côté du collège, c'est le défi «Amène ta serviette», pour limiter l'usage des serviettes en papier, qui a été initié. D'autres actions au quotidien mais aussi ponctuelles verront le jour pour cette prochaine année scolaire : installation de composteurs aux abords du restaurant scolaire, pesées régulières des déchets, implantation de nichoirs sur la commune etc.

Des chiens pour la détection de fuites d'eau

Durant deux jours, au mois de juillet, deux brigades cynophiles K9 Cyno et Kyroc de François Bourdeau et de Nathalie Delon, mandatées par le Syndicat des Eaux de Beaufort, sont intervenues sur la



commune afin de détecter des fuites d'eau. La presse locale a fait écho de ce principe innovant et performant à plus de 92% qui a été filmé par France3 et TV Rennes. Sous l'œil des caméras et objectifs, les chiens ont pu détecter des fuites, en présence du Maire, Louis Thébault et de Jean-François Richeux, président du Syndicat des eaux de Beaufort. Le signal a été donné par les chiens en s'allongeant sur les zones détectées comme ayant une fuite d'eau.

Des composteurs installés par l'école Sainte-Marie

Au mois de juillet, les élèves de CM1-CM2 de l'école Sainte-Marie, en présence du Maire, Louis Thébault et de Sylvie Pigeon, adjointe en charge du périscolaire, avec l'aide de représentants de l'association Des idées plein la terre et de l'expertise de François Garnier pour Compost'tout, ont installé

trois composteurs aux abords de l'école. Les enfants, par le biais d'un affichage, incitent les Pleine-Fougerais à utiliser leurs bacs à compost.

Rénovation du cimetière, une réflexion en cours

Toujours à votre écoute, nous réfléchissons depuis le passage au «zéro phyto» de la commune à l'entretien du cimetière. Nous sommes bien conscients que le nouvel aspect du cimetière ne donne pas entière satisfaction malgré la présence hebdomadaire du personnel de nos Services Techniques. Une première réflexion nous avait orientés vers l'enrobage des allées avec un matériau filtrant. Il s'avère que bon nombre des sépultures ont une ouverture en pied de tombe, ce qui engendrerait une découpe du bitume à chaque fois qu'un tombeau devrait accueillir une inhumation. Visuellement ce ne serait pas très esthé-





tique et financièrement coûteux. Au cours d'une formation sur l'entretien des communes avec le «zéro phyto», nous avons eu l'opportunité de découvrir sur la commune de Plerguer la réalisation faite au sein de leur cimetière. La commission travaux s'est rendue sur place début août. Des explications sur le déroulement de cet aménagement nous ont été fournies par la municipalité. Une seconde commission travaux a eu lieu fin septembre où a été prise la décision de lancer le projet de rénovation par le biais d'un cabinet d'étude spécialisé dans l'aménagement des cimetières. Nous vous remercions d'être patients et comptons sur vous pour nous aider à garder votre cimetière le plus propre possible. Nous reviendrons vers vous pour une réunion publique dès que le projet prendra forme.



Nettoie ton km – un nouveau défi pour réduire les déchets

L'opération «Nettoie ton km», créée par Benjamin de Molliens, éco-aventurier, vise à faire du ramassage des déchets une routine plutôt qu'un événement ponctuel. Le principe : profiter d'une sortie quotidienne pour ramasser les débris dans un rayon d'un kilomètre autour de chez soi. Seul, en famille, entre amis, en marchant, en courant ou à vélo, participez, vous aussi, à la protection de votre environnement !

Le Conseil municipal se penche sur les économies d'énergie

La situation internationale et nationale amène les particuliers et les collectivités à la vigilance ; le dernier Conseil municipal a planché sur un plan d'économies d'énergie. Dans le cadre de la labellisation de la commune Petite ville de demain, Pleine-Fougères a décidé de lancer une étude d'économies d'énergie, financée à 50% par l'ADEME sur les principaux bâtiments communaux soit : la Mairie, le musée Onnée, l'espace médico-social, le restaurant scolaire, la maison Mauffray, la salle Serge Gas et son annexe, la salle des sports et le dojo, la Poste et France Services. La commande porte sur la sobriété et l'autonomie énergétique pour les différents bâtiments en utilisant en particulier le photovoltaïque et la récupération des eaux de pluie. Cette étude va permettre de hiérarchiser les travaux sur les prochaines années. D'ors et déjà, cette année, la rénovation de l'école en cours tient compte de ces exigences. Pour 2023, c'est la salle des sports, véritable passoire énergétique (du fait de son ancienneté : 1973) qui sera

priorisée. Le Conseil municipal a également décidé d'inscrire au budget 2023 l'équipement de tous les bâtiments communaux en récupérateurs d'eau de pluie. A ce jour, seuls le centre technique et le cimetière en son pourvus. Les élus se sont également penchés sur l'éclairage public. Si la vocation sécuritaire de celui-ci a été confirmée ; en particulier le matin pour les scolaires ; le Conseil a souhaité revoir le dispositif sur l'ensemble de la commune. Déjà, depuis deux ans, de avril à mi-septembre, l'éclairage est éteint sur toute la commune. A partir de cet automne, le Conseil a décidé de donner l'exemple afin de contribuer aux économies d'énergie. En agglomération, l'éclairage public fonctionnera le matin de 6h15 au lever du jour, ceci pour permettre aux scolaires qui prennent le car à 6h30 d'être en sécurité. Le soir, l'éclairage sera en fonction de la tombée du jour (capteurs automatiques) jusqu'à 21h30 au lieu de 22h30 aujourd'hui soit 1h d'économie par jour. En campagne, là également, il y aura de l'éclairage dans les villages qui le souhaitent, le matin de 6h30 à la levée du jour,



ENSEMBLE, ÉCONOMISONS L'EAU AU QUOTIDIEN

pour la sécurité des scolaires en particulier. Le soir, il n'y aura pas d'éclairage. Dans les débats, le Conseil municipal a exprimé sa volonté de lutter à l'échelle communale contre le changement climatique et à faire des économies sur le budget communal. Il faut rappeler que l'augmentation du coût de

l'électricité en 2022, par rapport à 2021 est de 30%. Pour les fêtes de fin d'année, les élus souhaitent conserver l'esprit de Noël et maintenir les illuminations. Cependant, celles-ci seront réduites. Elles débuteront le 17 décembre pour se terminer le 5 janvier avec une exception le 3 décembre, jour du marché de Noël ; ce

qui représente une économie de 15 jours. Les élus encouragent la population à être également vigilante sur l'énergie afin d'éviter les menaces de coupures de courant annoncées possibles par les pouvoirs publics. C'est de la responsabilité de chacun et la collectivité y prend toute sa place.

TOUS ACTEURS, ÉTÉ COMME HIVER, POUR ÉVITER UNE PÉNURIE D'EAU POTABLE

Les collectivités ont d'ores-et-déjà fait les efforts d'économies : les rendements de nos réseaux sont parmi les meilleurs de France (85%)

- J'installe un réducteur de pression si la pression est supérieure à 2 bars jusqu'à 40% d'économie
- Je réduis la durée de ma douche à 4 minutes à petit débit jusqu'à 20% d'économie dans le foyer
- Sablons de douche disponibles en mairie et dans nos bureaux
- J'installe des mousseurs sur mes robinets
- J'installe un mécanisme double-chasse 2 et 4 litres : 10% d'économies
- Je vérifie régulièrement l'étanchéité avec une feuille de papier toilette
- Je n'arrose pas mon jardin (hors potager au goutte à goutte).
- Une piscine, même de 10 000 L, ce n'est plus possible : augmentation de 20% de la consommation annuelle d'eau.

Logos: RME, Les Eaux de Beaufort, Dinard, Saint-Lazare, Eau du Pays de Saint-Malo

CRISE SÉCHERESSE 2022 en Ile-et-Vilaine

Économisons l'eau pour éviter des coupures au robinet

Dès maintenant, chacun de nos gestes compte !

RAPPEL des INTERDICTIONS

- Le remplissage et la vidange des piscines quel que soit le volume.
- Le lavage des voitures, bateaux, tout type de véhicule.
- L'arrosage des jardins potagers entre 8 h et 20 h.
- L'arrosage des pelouses, massifs de fleurs, arbustes et haies.
- Le nettoyage des terrasses, façades, murs, escaliers et toitures.

Ensemble, limitons la consommation d'eau potable aux besoins essentiels : hydratation, alimentation, hygiène.

Logos: Eau du Pays de Saint-Malo, eau 35, Ile & Vilaine LE DEPARTEMENT

L'eau un bien précieux



Et si on divisait par 2 la consommation de douche !

ON PRÉSERVE L'EAU DES RUSSEUX

ON FAIT COULER L'EAU DOUCEMENT

ON FAIT UNE VRAIE ÉCONOMIE !

Objectif : Réduire la consommation de douche de 30% à 15%.

Comment ?

- Boire et douches 30%
- WC 20%
- Lavabo 12%
- Cuisine 10%
- Chambre 4%
- Arrosage, lavage voiture 4%
- Quintil nettoyage 4%
- Baignoire 12%

4 MINUTES MAX

Des sabliers sont à votre disposition - Les Eaux de Beaufort - 32 rue de la rouelle à Dol de Bretagne !

Logos: Les Eaux de Beaufort



Rappel. Permanences en semaine :

- Du lundi au vendredi 8h30/10h : Louis Thébault, Maire
- Lundi 10h/12h : Sylvie Pigeon, Adjointe à la jeunesse, à l'éducation, à la culture et à la gestion du cimetière
- Mardi 10h/12h : Didier Brune, , Adjoint aux finances, aux aménagements urbains et aux travaux
- Mardi 17h/19h : Damien Cayre, Adjoint aux affaires rurales et à la voirie et au développement durable
- Mercredi 15h30/17h30 : Marie-Christine Herry-Vrignat, Adjointe à la communication, aux animations, aux loisirs et aux sports
- Vendredi 10h/12h : Sylvie Hivert, Adjointe aux affaires sociales et aux solidarités. **Le Maire et les Adjoints tiennent une permanence le samedi matin de 10h à 12h à tour de rôle.**



Permanence Conseil en Architecture et en Urbanisme

Mathias Deniaud, architecte-conseil, tienT ses permanences à la Mairie un vendredi par mois sur rendez-vous uniquement. Les rendez-vous sont à prendre à la Mairie au 02 99 48 60 46.

France Service 20 services publics sont présents en un même lieu, France Services, 23 rue de Normandie. France Services, au rez de chaussée, vous accompagne dans vos démarches au quotidien : lundi de 14h à 16h, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h, le samedi de 9h à 12h. • **Accompagnement** pour vos démarches en ligne • **Accès gratuit** et en libre-service à Internet et aux équipements numériques • la CAF, l'Assurance Maladie, la Carsat Bretagne, les Impôts, l'Agence Nationale des Titres Sécurisés pour les pré-demandes de carte nationale d'identité ou passeport, le Ministère de la Justice, la MSA et Pôle Emploi qui sont proposés en ligne. Contact : 02 23 15 21 47 ou pleine-fougères@france-services.gouv.fr. Les permanences assurées à l'étage :



- **Le CDAS** : les assistantes sociales le lundi après-midi et mardi matin de 9h/12h sur RDV au 02 90 02 76 50
- **Le RSA** le jeudi matin de 9h/12h. Rens : au 02 99 82 86 00
- **Le PAE** (Point Accueil Emploi) : le lundi, mardi, jeudi et vendredi matin. Rens : 02 99 80 19 77
- **L'AGECLIC** : un vendredi par mois sur RDV au 02 23 16 45 45. Rens : www.agecllic.fr
- **Info Energie** le 3^e mercredi du mois impair de 9h30/12h sur RDV au 02 99 80 90 57
- **Soliha** (solidarité habitat) : le 2^e mercredi du mois sur RDV au 02 99 80 90 57

- **Aid'Habitat** : le 3^e mercredi du mois pair de 9h30/12h sur RDV au 02 99 80 90 57
- **Conciliateur de Justice** : le 2^e jeudi après-midi de chaque mois de 14h/17h sur RDV au 06 68 53 16 31
- **La Mission Locale** : le jeudi matin de 9h/12h sur RDV au 02 99 82 86 00
- **Solidaribus** : un jeudi sur deux de 10h/12h, à partir du 1^{er} septembre. Rens 02 99 19 86 55 - 06 84 98 80 03 ou spfSaintMalo@orange.fr
- **UFC que Choisir** : le lundi de 14h/16h sur RDV au 02 99 56 80 47 ou

Horaires de la Mairie

Les services administratifs de la Mairie sont ouverts : du lundi au vendredi 8h30/12h30 et de 13h45 /17h15 sauf le vendredi 13h45/16h30. ☎ 02 99 48 60 46

E-mail :

mairie.pleinefougères@wanadoo.fr

N'hésitez pas à consulter notre site internet :

www.ville-pleine-fougères.fr

Et notre page Facebook

www.facebook.com/ville-pleine-fougères/



Nous suivre sur Instagram



[Instagram@mairiepleinefougères](https://www.instagram.com/mairiepleinefougères)

Et Intramuros

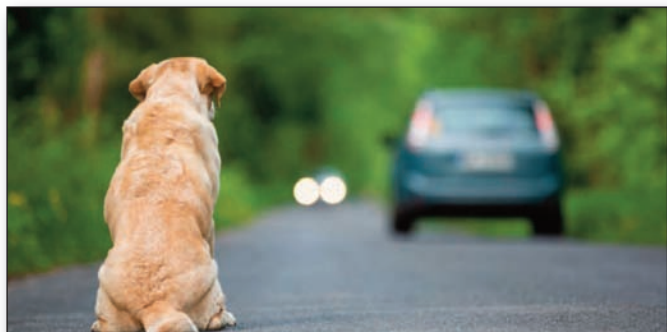


Recensement Militaire

Les jeunes (filles et garçons) doivent se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent 16 ans et la fin du 3^e mois suivant. Lors de votre visite en Mairie, n'oubliez pas de vous munir du livret de famille de vos parents, d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et d'une carte d'identité. Une attestation de recensement sera remise au jeune. Celle-ci est indispensable pour être convoqué à la journée de la Défense et de la Citoyenneté et pour divers examens dont le permis de conduire.



Abandon des animaux de compagnie Que dit la loi ?



L'abandon est considéré comme un acte de maltraitance, puni par la loi, qui concerne chaque année des milliers d'animaux de compagnie. En France, entre 750 000 et 1 million d'animaux de compagnie sont adoptés chaque année.

Cependant, la France détient le triste record du nombre d'abandons. L'abandon d'un animal domestique ou apprivoisé ou tenu en captivité est puni de 3 ans de prison et de 45 000 euros d'amende.

LA MÉDIATHÈQUE

Horaires d'ouverture : le mardi de 10h à 14h ; le mercredi de 10h à 18h30 ; le vendredi de 14h à 18h30 ; le samedi de 10h à 17h. Médiathèque de Pleine-Fougères, rue William Eon.

Renseignements : 02 99 48 64 58 ou mediathequepleinefougères@orange.fr

• Cinéma de plein air

Organisée pour la première fois, la séance de cinéma de plein air a connu un joli succès avec 200 personnes au rendez-vous. Ainsi, le public a pu découvrir en nocturne, le film Astérix, le secret de la potion magique.



• Demandez le programme !

Les séances "Connaissances du monde" reprennent toujours avec la même formule : «à l'écran, un film, sur scène, l'auteur». Rendez-vous les dimanches à 16h les 20 novembre sur le Mexique et 4 décembre sur les Cévennes.



• Accueil des seniors

Venez voyager, apprendre et découvrir dans la bonne humeur, avec l'accueil des seniors le mardi à 14h30, les 11 octobre, 15 novembre et 13 décembre.

• Le club de lecture

Une fois par mois, le club se réunit pour évoquer ses coups de cœur et partager ses dernières lectures avec les usagers de la médiathèque, à 17h les 19 octobre, 23 novembre et 14 décembre.



• Mois du film documentaire

Projection du film «Guérande, un peu de la beauté du monde» de Sophie Averty, en présence d'un membre de l'équipe. Dimanche 27 novembre à 16h00.

• Le club de scrabble

Jouez au Scrabble dans la bonne humeur le vendredi à 16h.

• Tournoi de jeux vidéo

Pendant les vacances scolaires : à 14h sur inscription avec un jeu de course de kart le 29 octobre et un jeu de danse le 5 novembre.



• Atelier récup et création

Sur le thème de Noël animé par Sophie le samedi 3 décembre à 14h, sur inscription.

VILLA TRISKEL



Le mercredi 13 juillet, avec l'accueil de loisirs de Pleine-Fougères, nous avons enfin pu refaire un après-midi «Jeux», suivi d'un goûter commun. Un moment intergénérationnel tant attendu depuis deux ans, fait de partage et de joie. Une autre rencontre a eu lieu en août avec les enfants âgés de 7 à 12 ans.

En cette période de beau temps estival, la Villa Triskel a profité d'activités en plein air : fleurissement de la terrasse, balade en extérieur à l'étang de Sains et à Villecartier ainsi qu'une sortie au zoo de la Bourbançais. Par ailleurs, un récupérateur d'eau a été installé par Emeraude Habitation aux abords de la Villa.



À ce jour, tous les logements de la Villa Triskel sont occupés, néanmoins pour plus d'informations, vous pouvez prendre contact avec Sylvie Hivert, vice-présidente du CCAS, à la Mairie au 02 99 48 60 46 ou directement auprès de la coordinatrice de vie sociale, Tiphaine Bouvier au 06 72 81 23 05.

Activités CCAS et Villa Triskel Atelier mémoire



Les Ateliers mémoire, animés par la Fée sourire, reprennent. Ces ateliers sont gratuits et destinés aux Pleine-Fougerais âgés de plus de 60 ans. Rendez-vous les lundis, de 16h à 17h à la Villa Triskel les : 10 et 24 octobre ; 7 et 21 novembre ; 5 et 19 décembre. Inscriptions auprès de Tiphaine au 06 72 81 23 05.



vyv | Bretagne
ACTIMUT

Gym douce à domicile

adaptée à tout état de forme

Pour les + de 60 ans

Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint Michel

Secteur Dol-de-Bretagne
du 15 septembre au 13 octobre

Secteur Pleine-Fougères
du 20 octobre au 2 décembre

Infos et inscriptions
Mathilde
06 73 92 02 05

Cycle de 5 séances de gymnastique, marche douce, mobilité et équilibre à votre domicile, contenu adapté à vos capacités.

Participation **GRATUITE**

CPTS **AGECLIC** **ars**

L'ÉTAT CIVIL

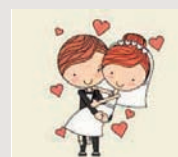
Bienvenue à

- **Ewenn BOUTIN**, né le 7 août 2022, 1 Villetain
- **Éline VOISIN**, née le 8 août 2022, 2 Ville-Marie
- **Andréas LOUÉDOC**, née le 28 août 2022, 1 le Bas Razette



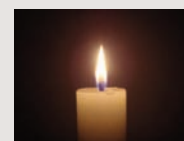
Année 2022, tous nos vœux de bonheur à

- **Alexandre TROCMÉ** et **Angélique LHOMME** - le 13 juillet 2022
- **Thierry BESNARD** et **Fabienne RAJON** le 30 juillet 2022
- **Vincent ROSSET** et **Claire COLICHET** le 6 août 2022
- **Tanguy ROUAULT** et **Manon RASTRELLI** le 3 septembre 2022



Sincères condoléances aux familles de

- **Vera TVIGUNOV**, née CUJBA 66 ans, le 06 juin 2022
- **Alcide PERRIER**, 90 ans, le 19 juin 2022
- **Bernard RONCIER**, 84 ans, le 7 juillet 2022
- **Monique NAVET**, née MESAGLIO, 86 ans, le 27 juillet 2022
- **Rémy MÉRON**, 71 ans, le 1^{er} août 2022
- **Léa CHAUVIÈRE**, née JOSSE - 86 ans, le 6 août 2022
- **Philip EVANS**, 61 ans, le 9 août 2022
- **Pierre BOILLET**, 83 ans, le 10 août 2022



Résidence Les Marais

- **Marie FAUVEL**, née FOINEL, 86 ans, le 26 juin 2022

Quoi de neuf à Pleine-Fougères ?

DÉPART À LA GENDARMERIE

Fin août, après six années passées en tant que commandant de la brigade de gendarmerie de Pleine-Fougères, l'Adjudant-Chef Cédric Richet a été mis à l'honneur par ses pairs pour son affectation vers la Corse. Dans l'attente de la nomination d'un nouveau commandant de brigade, le Maréchal des logis chef, Marie-Anne Morin assure l'intérim.



Quoi de neuf à Pleine-Fougères ?

Le dynamisme de la commune attire les entreprises

ARRIVÉE

À LA GENDARMERIE

Le gendarme richard Père est arrivé à la brigade de Pleine-Fougères à la fin du mois d'août.

Après avoir été militaire durant sept ans à Vannes, c'est en 2017 qu'il intègre la gendarmerie. Sa précédente affectation était dans le Lot et Garonne. C'est par choix que le gendarme Père a décidé de rejoindre la Bretagne. «Heureux d'être affecté dans cette unité, je découvre cette belle région dynamique et bien située».



UN NOUVEAU VICAIRE

Originaire de Pologne, Mark Golec, nouveau prêtre de la commune, est arrivé fin août au presbytère.

Natif d'un petit village situé entre Poznan et la frontière allemande, le Père Golec est Lazariste et fait partie de la congrégation de Saint-Vincent de Paul. Il arrive de Belgique où il a officié durant 14 années. C'est en partie grâce à sa rencontre, il y a 35 ans, avec Henri Chesnel, vicaire

général, qui l'a conduit à venir à Pleine-Fougères. Le Père Golec est nommé vicaire de Pleine-Fougères pour une durée de trois ans, le curé de la paroisse étant le père Simon. Sa messe d'installation a été célébrée le dimanche 18 septembre et était suivie d'un verre de l'amitié.



LE DYNAMISME DE LA COMMUNE ATTIRE LES ENTREPRISES

CÔME HOME

Depuis le mois de janvier, Côme Vincent a monté son entreprise Côme Home.

Issu d'une famille de menuisiers, passionné par ce métier et plus largement par le bâtiment, il est également professionnel dans ce domaine depuis plus de 15 ans. Côme Vincent propose d'intervenir pour vos travaux en menuiserie, placo et en agencement d'intérieur. Il est également spécialisé en rénovation d'anciennes maisons et peut poser le parquet, réaliser des portes sur mesure, fabriquer des meubles et objets en bois, intervenir dans les combles. Côme Home : 06 66 17 54 83 ou entreprise.comehome@gmail.com. Côme Home est également sur Facebook

UNE PAGE SE TOURNE À AGRI PLEINE-FOUGÈRES

Une page s'est tournée sur la commune et plus précisément à Agri Pleine-Fougères avec une passation à la tête de l'entreprise entre Jean-Yves Bordier et son successeur, Rachid Bousaidi.

Le 29 août 1980, Jean-Yves Bordier ouvre le magasin à Pleine-Fougères et le développe aux côtés de son



Quoi de neuf à Pleine-Fougères ?

Le dynamisme de la commune attire les entreprises



ANTOINE POTIER, ENTREPRISE DE SERVICES À LA PERSONNE

Diplômé d'un bac pro aménagement paysager et avec une expérience professionnelle dans le domaine, Antoine Potier, depuis le 18 juillet, a créé sa micro-entreprise de service à la personne et de jardinage qui porte son nom.

Le jeune homme intervient pour du petit bricolage et petits travaux : changement de joints, montage ou démontage de meubles, pose de lasure etc. Il propose aussi ses services pour les tontes, tailles de haies, du désherbage etc. Son périmètre d'intervention va jusqu'à Cancale et Saint-Malo.

**Renseignements auprès
d'Antoine Potier au 06 50 11
99 46.**

épouse Viviane, arrivée dans l'entreprise en 1988, en tant qu'assistante. Si l'enseigne est bien connue des Pleine-Fougerais et des communes voisines, elle possède un large rayonnement allant de Combourg à Saint-Malo, Saint-James, Avranches, Saint-Hilaire du Harcouet etc. Afin de trouver le profil adéquat, Jean-Yves Bordier et son épouse ont entamé un processus de recherche d'un repreneur durant trois ans. Après un an de contact et de travail, la passation de l'entreprise familiale a été effectuée le 1^{er} juillet.

Avec 10 salariés, le nouveau directeur remercie par ailleurs "l'équipe et la clientèle pour l'accueil qui m'a été fait". Rachid Bousaidi, qui a passé toute sa carrière à la direction de grands groupes, souhaite poursuivre le travail initié par Jean-Yves et Viviane Bordier, tout en développant l'activité, être acteur

mique local et porteur de création d'emplois. Nous souhaitons une belle et heureuse retraite à Jean-Yves et Viviane Bordier et une belle aventure au sein de l'entreprise à Rachid Bousaidi.



C'est la rentrée



SERVICE PÉRISCOLAIRE

Des départs

C'est le jeudi 7 juillet, au restaurant municipal, qu'une **cérémonie conviviale destinée aux agents de la commune a été organisée**. Elle a été l'occasion de mettre à l'honneur **Michèle Jacob** pour son départ à la retraite, ce qui n'avait pu être organisé plus vite en raison du Covid. Cette soirée a permis aussi de saluer deux agents qui ont quitté la collectivité : **Gaëlle Strullu**, qui a été durant plusieurs années, animatrice pour les TAP puis Atsem et enfin agent de service à la cantine auprès des petits et surveillante dans la cour et **Gaëtan Landais**, qui était chef de la cuisine du restaurant scolaire depuis deux années. Merci à eux trois pour leur implication au sein du service périscolaire.

Des arrivées

Le service périscolaire, pour cette rentrée, voit l'arrivée de deux nouveaux agents avec **Magalie Lecornu**, deux heures par jour le midi en cantine et en surveillance ainsi que d'**Agathe Desprat**, nouvelle cheffe de cuisine. Avec son arrivée, le restaurant municipal s'inscrit encore plus dans l'élaboration de plats préparés à partir de produits locaux ou en circuits courts, de produits Bio ou venant de l'agriculture raisonnée. Les plats, de l'entrée au dessert, seront faits maison. Les légumes, fruits, pain etc. restant de la veille, dans le respect des règles sanitaires en vigueur, seront réexploités et donneront lieu à des plats et/ou dégustations proposés dans chaque salle, à tour de rôle, selon les quantités restantes. Une explication sera faite auprès des enfants dans le cadre de la lutte contre le gaspillage alimentaire. Cette question est également au cœur des compétences des Eco-ambassadeurs qui ont repris courant septembre. Plusieurs pesées des restes seront réalisées tout au long de l'année avec un suivi régulier et d'autres actions seront mises en place.



Une rentrée riche en changements



Cantine à 1 euro

Cette année, ce dispositif de cantine à 1 euro a fait l'objet d'une convention entre l'Etat et la commune (participation de trois euros de l'Etat par repas) est mis en place pour les familles dont les enfants fréquentent l'école publique ou l'école Saint-Marie. Ainsi, trois tranches ont été définies : La cantine à 1 euro pour un quotient familial compris entre 0 euro et 800 euros. La cantine à 3,55 pour un quotient familial compris entre 801 euros et 1000 euros. La cantine à 3.75 euros pour un quotient familial compris entre 1001 euros et plus. Le quotient familial s'appliquera pour une année scolaire, de septembre à juillet. Si l'attestation de quotient familial n'est pas communiquée à la Mairie, le prix du repas passera automatiquement à 3.75 euros.



La garderie municipale

Les services de la garderie ont repris eux aussi. Une soixantaine d'enfants le matin, des écoles publique et Sainte Marie et environ 80 le soir, y sont accueillis par

les agents. La garderie municipale est ouverte le matin à partir de 7h35 et le soir jusqu'à 18h30 dernier délai. Deux tarifs sont proposés : 21 euros pour le forfait mensuel qui est à prendre ou à annuler avant le 5 de chaque mois. Garderie du matin : 2.50 euros à payer le matin même. Garderie du soir : 2.50 euros à payer le soir même

Collège Public François Brune



Avec un effectif stable de 240 élèves et une équipe pédagogique au complet, le collège François Brune débute cette nouvelle rentrée scolaire avec de nombreux projets. Au premier trimestre, les germanistes du collège se rendront

en Allemagne. Une réflexion sur d'autres voyages et sorties est en cours. Les nouveaux projets concernent quant à eux la résidence d'artistes mais aussi le travail avec les écoles du secteur autour de l'écriture d'un projet pour le cycle 3 CM-6e. Cette liaison inter-degré permet aussi d'établir un lien naturel entre le primaire et le collège et pour les professeurs, de mieux connaître les élèves en amont. Autre nouveauté, la discipline DNL (discipline non linguistique) qui va offrir la possibilité aux 4e de faire des mathématiques en anglais. Le dispositif foot monte également en charge, en partenariat avec le FC Baie et s'adresse désormais à l'ensemble des sections. Comme chaque année, différents ateliers, le midi, portent sur l'aide aux devoirs, le développement durable, les éco-délégués ou encore, des moments plus conviviaux à l'image du bal de fin d'année qui sera reconduit. De façon transversale, il s'agit de favoriser l'engagement des élèves autour de la solidarité, de l'entraide, d'aider à leur émancipation, à prendre des initiatives et avoir plus confiance en eux. Le collège est par ailleurs engagé dans deux cordées de la réussite avec Sciences Po et le



lycée Jacques Cartier. Des échanges avec les étudiants de Rennes et des tutorats avec les anciens élèves qui sont à Jacques Cartier ainsi qu'une visite du lycée, seront organisés. En favorisant de multiples partenariats, l'objectif est de développer le bagage culturel, sportif et intellectuel tout en favorisant l'engagement de chacun dans la voie qui lui correspond.

Collège Saint-Joseph



La rentrée au collège Saint-Joseph s'est faite sous le signe de la sérénité. Même si la question sanitaire n'a pas disparu, la pédagogie et les projets prennent le devant de la place. Avec 187 élèves, le collège connaît une augmentation de ses effectifs d'une bonne dizaine

d'élèves par rapport à l'an passé. C'est une équipe engagée et enthousiaste qui aborde l'année 2022-2023 avec pour appui les 100% de réussite au DNB (Diplôme National du Brevet) de juin 2022. Le projet annuel sera sur le sport avec des «classes olympiques» en lien avec les JO 2024, une course sponsorisée et différentes options sportives proposées aux élèves : foot, badminton, VTT et une nouveauté, du kayak pour les 6e. D'autres options se poursuivent ainsi que les ateliers du midi : théâtre, musique, arts plastiques, informatique etc. De nombreux projets vont voir le jour durant l'année avec entre autres, une semaine sans écrans, la labellisation du collège E3D (développement durable) avec les éco-ambassadeurs en lien avec le service périscolaire de la Mairie, un cycle de travail sur les océans pour les élèves de 5e et la plantation de haies bocagères. Des sorties pédagogiques sont programmées : au Mémorial de Caen, à Brocéliande et à Terra Botanica. Des voyages sont également à l'agenda avec des séjours dans les Alpes, en Espagne, en Belgique et au Pays-Bas. Le travail scolaire et l'orientation post-collège restent deux priorités majeures. Les élèves de 4e profiteront du forum des métiers et les

élèves de 3e de la venue au collège des chefs d'établissements des lycées du secteur. Enfin, les actions communes avec les écoles Sainte-Marie de Pleine-Fougères, Notre Dame de Pontorson et l'école de Sougéal, vont être renouvelées avec un défi lecture, des interventions musicales et la fête de la musique.

Ecole publique



C'est avec un effectif stable de 126 élèves et une équipe au complet que l'école publique a entamé sa rentrée. En raison des travaux programmés cette année, l'école a lieu à nouveau sur deux sites. L'équipe enseignante voit l'arrivée de deux nouveaux collègues en CP et Ulis. Elle est composée de Dominique Piot, directeur de l'école et enseignant en CM2. Émilie Hallet en CMI, Céline Pasquet en CE2, Charlene Guihard en CE1, Lydia Ollivier en CP, Christelle Bauné, en MS/GS, Marion D'Hour, en TPS/PS/MS. Stéphane Corvisier est le coordonnateur ULIS. Angélique Petit assure la décharge administrative de la direction, tous les mardis et 12 lundis dans l'année. Concernant les projets, ils ont débuté par le lancement des travaux à l'école. Un séjour classe de neige est également au programme. L'accent est mis aussi sur les 30 mn de sports en utilisant les infrastructures mises en place sur la commune.



Une rentrée riche en changements



Il est également mis sur le volet culturel qui entre dans le projet d'école. Le cinéma, la musique avec le SIM (syndicat intercommunal de musique de Tinténiac) et la piscine reprennent également. Enfin, un travail en lien avec le collège public François Brune va prendre sa place avec l'interdégré qui concerne le cycle 3.

Ecole Sainte-Marie



L'école Sainte-Marie pour la rentrée 2022-2023 retrouve une équipe de 6 enseignantes : en maternelle Sophie Gaslain et Marilyne Trécan, Caroline Demay en GS-CP, Gwénola Lossois en CP-CE1, Anne-Solène Saint-Paul en CE2-CM1, Delphine Béranger en CM1-CM2. Sylvie Masson Asem en maternelle et Mathilde Fréville Asem en GS-CP. Les effec-

tifs sont stables avec 113 élèves. Différents projets artistiques et culturels seront poursuivis cette année, un projet transversal autour de l'album Frères du Monde de Christos mêlant la musique et l'écriture. Des chants liés à la nature et à la différence seront appris en partenariat avec le SIM de Tinténiac pour développer le chant choral à l'école. En parallèle des textes seront créés avec l'auteur de l'album ainsi que des décors en arts visuels. Un spectacle sera proposé en fin d'année scolaire. L'école renouvelle son partenariat avec le cinéma de Combourg. La circulaire de rentrée de l'année 2022-2023 veut inciter les élèves à pratiquer 30 minutes de sports par jour. Les élèves des

classes de Ce2-Cm1 et Cm2 auront un cycle de natation à la piscine de Dol de Bretagne. Chaque classe, comme l'année passée, bénéficiera de deux périodes avec un intervenant sportif pour découvrir de nouveaux sports liés à l'ultimate ou à l'acrosport. En lien avec l'association sportive de l'enseignement catholique l'UGSEL, des jeux collectifs seront proposés avec pour fil conducteur les jeux olympiques. Pour optimiser le projet de compostage mis en place par les Cm, en fin d'année, un jardin sera créé dans l'enceinte de l'école. Afin de créer du lien au cycle 3 à cheval entre le collège et l'école primaire des moments d'immersion sont prévus au collège Saint-Joseph sous la forme d'une semaine au sein de l'établissement au mois de janvier, d'un défi lecture et d'une fête de la musique commune au mois de juin. Le fil conducteur de cette année est l'école de la confiance et de l'espérance : confiance en nos élèves, confiance en notre équipe pour aider et soutenir les élèves à besoins particuliers. L'espérance pour un avenir plus serein quant aux conditions sanitaires, l'espérance d'un épanouissement de l'ensemble des élèves que leurs différences deviennent des richesses !



Projet de territoire

« Entre Terre et Baie : pour le développement équilibré et harmonieux d'un territoire d'exception »

Dans sa séance du 21 juillet 2022, le Conseil communautaire a adopté le projet de territoire à l'unanimité. Ce projet constitue une feuille de route, un cadre pour le développement du territoire communautaire à l'horizon 2030.

A travers le projet de territoire, la Communauté de communes entend valoriser ses atouts exceptionnels connus et reconnus : la baie du Mont Saint-Michel, le Marais de Sougéal, la cathédrale de Dol, les espaces naturels, un patrimoine riche contribuant à une qualité de vie appréciée par les habitants et les visiteurs. Au plan économique, la Communauté de communes propose une offre d'accueil pour une grande diversité d'activités. Autour d'une ambition partagée, le Projet renforce la cohésion de l'intercommunalité et contribue à l'attractivité du territoire. Le Projet vise également à impulser une dynamique de confiance entre les deux « pôles structurants » et l'ensemble des communes membres. Document politique, le Projet de territoire définit des orientations stratégiques qui constituent le cadre des politiques pour une Communauté forte de ses atouts, solidaire et sobre avec ses ressources. Pour répondre à un double défi :

1 - Conforter l'identité communautaire

2 - Soutenir une attractivité maîtrisée du territoire

Trois idées clés émergent :

— **«Entre Terre et Baie»**, qui situe le territoire et exprime sa richesse naturelle et patrimoniale, littorale et rurale,

— **«Développement»**, développement des activités économiques qu'elles soient industrielles, de services, touristiques ou agricoles, développement d'une offre de services adaptée aux attentes de la population et développement de nouvelles perspectives pour une jeunesse dont la réussite constitue un enjeu majeur du territoire,

— **«Équilibré»**, volonté de développement dans un souci d'équilibre entre l'Est et l'Ouest du territoire, de préservation de l'environnement et du cadre de vie, de modération dans la consommation foncière qui constituent autant d'enjeux cruciaux pour l'avenir



du territoire communautaire. Située entre les deux sites mondialement reconnus du Mont Saint-Michel et de Saint-Malo, au cœur de la Baie, la Communauté de communes est un territoire exceptionnel. En ce sens, l'ambition portée par le Projet de territoire peut être exprimée ainsi : **«Entre Terre et Baie : pour le développement équilibré et harmonieux d'un territoire d'exception»**.

Association des donneurs de sang

Lors de notre 1^{ère} collecte du 22 mars, nous avons connu une baisse passagère de donneurs :

48 présentés sur 80 places disponibles et pour notre 2^{ème} collecte du 9 août, 77 donneurs sont venus. Vous êtes sincèrement remerciés au nom des malades pour votre geste solidaire : donneurs fidèles et nouveaux donneurs qui permettez que nous continuions à collecter dans le canton de Pleine-Fougères. Nous rappelons que les collectes se font sur rendez-vous sur le site «Don de Sang» rubrique «mon rendez-vous». Si vous avez be-

soin d'aide ou de renseignements, contactez un membre de l'amicale que vous connaissez bien ou le responsable au 06 62 42 54 36 ou par mail : marcel.duchemin@wanadoo.fr. Pour un 1^{er} don, il faut amener sa carte d'identité. Pour information : les dons de plasma se font à la Maison du don à Rennes. Les volontaires sont sollicités lors d'une collecte et les rendez-vous organisés par Loïc Chouesnard, membre de l'amicale des donneurs de Pleine-Fougères avec l'organisation d'un co-voiturage. **Pour rappel, la 3^e collecte aura lieu le**



lundi 24 octobre de 14h30 à 18h30. Les malades ont besoin de vous !

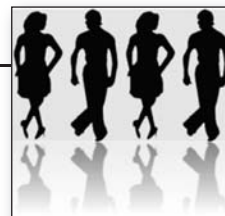
GMOUV' SECTEUR DE PLEINE-FOUGÈRES

La reprise des activités a débuté avec la marche «Ensemble sur les chemins de la convivialité», un loto et un repas de secteur.

Des activités sont également proposées tout au long de l'année : la gym le lundi de 14h à 15h à la salle serge Gas de Pleine-Fougères et la danse en ligne propose des cours pour les débutants. La danse en ligne a lieu tous les 1^{er} et 3^e mardi du mois à la salle des fêtes de La Boussac, de 14h à 16h30, avec deux nouveaux coaches. **Les RDV à venir :** Le **10 octobre** : finale de la dictée départementale à La Boussac. Le **mercredi 30 novembre** : «Une journée pas comme les autres» organisée par les Voyages Roger. Le **vendredi 2 décembre** : bal Téléthon avec l'or-

chestre «Claudine Plihon». Pour le Téléthon, nous prenons vos piles usagées, vous les déposez près de vos présidents de club ou lors de manifestations. Le **mardi 13 décembre** : «Spectacle les années Yéyé 60» à 15 h à l'Espace Aumailierie à Fougères. Tarif : 36 € avec transports, inscription avant le 5 novembre auprès de vos présidents de club.

Pour 2023, nous proposons deux voyages en Italie mais aussi un voyage ANCV. L'Italie : Les Merveilles de la Baie de Naples, Capri et la côte Amalfitaine en mai juin 2023 et le Circuit des Pouilles le Talon de la Botte italienne en septembre 2023. **Le voyage ANCV :** dans le Languedoc : Visite d'une manade, Sète, Montpellier etc. Renseignements s'adresser à Bernadette Pigeon au 02 99 80 08 92



L'ASSO COUNTRY

En septembre "L'Asso Country" a repris ses cours le mardi soir, salle Serge Gas.

Les nouveaux adhérents sont les bienvenus. Les deux premiers cours d'essai sont gratuits. Le bu-

reau de l'Asso Country est composé de : présidente : Geneviève Beauflis ; trésorière : Sylvie Glénot ; trésorière adjointe : Odile Lhermenier ; secrétaire : Marie-Noëlle Rouxel ; secrétaire adjointe : Maryvonne Trécan. **Renseignements : 06 79 04 32 61**



CTPF35 – BAIE DU MONT SAINT MICHEL

Ces 6 derniers mois ont été relativement actifs pour notre club.



En Avril, le 13 une sortie cyclotourisme sur la journée nous menait vers les 11 Ecluses : belle journée. Dimanche de Pâques, de nombreux membres ont été bénévoles pour l'encadrement de la course cycliste. En Mai, le 7 afin

d'animer le centre bourg, nous avons organisé la fête du vélo sur la place Chateaubriant. Le matin nous avons préparé un parcours pour les enfants et un concours de vélos fleuris (2 enfants de Pleine-Fougères ont été récompensés). L'après-midi, avec quelques adultes venus de communes lointaines, nous avons fait une courte randonnée d'une vingtaine de kilomètres dans les marais de Sougéal avec visite de l'observatoire des oiseaux du marais. En Juin, le 1^{er} une sortie nous emmenait jusqu'à Villemieu-les-Poêles. Le 19, nous organisons la Cyclo Baie avec 3 parcours route, 2 parcours VTT pour tous les niveaux, ainsi qu'une randonnée pédestre (avec une soixantaine de personnes) et notre repas « cochon grillé » qui a été un succès (une centaine de personnes) nous remercions tous ceux et celles qui ont partagé cette belle journée. En Juillet, le 3 ce fût la Cardiac des Monts organisée par la Communauté de communes où nous étions bénévoles pour tenir le

stand du ravitaillement lors du passage des participants à Pleine-Fougères. Le 6 nous sommes allés à Jugon les Lacs, petite cité de caractère remarquable. Et pour finir ce semestre, du 30 juillet au 7 août ce sont 11 membres



du club qui se sont retrouvés à Loudéac pour la 83^e Semaine Fédérale Internationale de Cyclotourisme : événement réunissant tous les clubs cyclotouristes de France et étrangers. Plus de 8 000 cyclos ont fréquenté les routes et découvert le patrimoine des Côtes d'Armor de l'intérieur des terres. Le 1^{er} octobre, « nous avons organisé à Pleine-Fougères les brevets nationaux de 100 et 150 km ainsi que le brevet de randonneurs mondiaux de 200 km en préparation du Paris-Brest-Paris 2023. Si lors de ces sorties, nous ne sommes pas à l'abri de chutes et accidents, ne gâchons pas notre plaisir de faire du vélo par des comportements imprudents pouvant avoir de lourdes séquelles. Ayons les bons réflexes et l'équipement approprié.

1. UN VÉLO BIEN ÉQUIPÉ, BIEN ÉCLAIRÉ ET EN BON ÉTAT

Sécurité, deux freins, catadioptriques obligatoires !
Feux avant et arrière du nuit ou du jour en cas de mauvaise visibilité.
Batteries bien fixées, pneus gonflés, guidon serré...

2. RESPECTER LE CODE DE LA ROUTE

S'arrêter aux feux rouges et aux stops, ne pas rouler en sens interdit.
Ne pas circuler sur les trottoirs, seuls les enfants de moins de 8 ans y sont autorisés.

3. ÊTRE VU À VÉLO

Porter des vêtements clairs.
Utiliser le gilet rétro réfléchissant de nuit ou par mauvaise visibilité.
Équipement complémentaire : bricolage à mettre au guidon, petites fluorescences à apposer sur ses vêtements ou sur à des accessoires lumineux.

4. BIEN SE POSITIONNER SUR LA CHAUSSEE

Rouler à droite et à environ 1 mètre des voitures stationnées (attention aux portières).
Indiquer un changement de direction en tendant le bras.

5. UTILISER LES ESPACES CYCLABLES

Partager l'espace en respectant les autres usagers : piétons, rollers, personnes à mobilité réduite...
Maîtriser sa vitesse.
Être vigilant et respecter toujours le sens de circulation.
Utiliser les « Sen cyclistes » quand ils existent.

7. ATTENTION AUX ANGLES MORTS

L'angle mort est l'espace situé autour du véhicule qui n'est pas visible par le conducteur. Il existe 4 angles morts : à l'avant, à l'arrière et sur les côtés. Le plus à risque est celui à l'avant.
Créer le regard du chauffeur, ainsi vous êtes certain qu'il vous a vu !

6. TRAVERSER UN GIRATOIRE

Servir attentivement les automobilistes devant et derrière pour éviter d'être coincé par un véhicule quittant le giratoire.
Se positionner au milieu de la voie la plus à droite afin d'être visible.
Signaler par le geste la trajectoire ou la sortie empruntée.

8. PORTER UN CASQUE

Fortement recommandé car il réduit la gravité des blessures à la tête lors d'une chute. Obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans même sans plaque dans les sièges enfants.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME
ffvelo.fr

Testez vos connaissances sur l'ADMAR

VRAI OU FAUX ?

1) L'aide à la personne et le ménage sont les seuls services proposés par l'ADMAR.

2021 sur le secteur)

1 - Faux ! Le service "Portage de repas à domicile" constitue une part importante de notre activité (8.135 repas livrés en

2) Il n'y a que les personnes dépendantes qui puissent bénéficier des services de l'ADMAR.

jeunes mères de famille avant ou après l'accouchement.

2 - Faux ! Le service "Parentalité" intervient auprès des

3) Je peux profiter des services de l'ADMAR même sans prise en charge par le conseil Général ou les caisses de retraite.

ont besoin d'un coup de main sur le ménage ou le repassage.

3 - Vrai ! C'est le cas notamment des couples qui travaillent et qui

4) Être aidé à domicile implique des déplacements quotidiens ; en carburant, ça doit coûter cher aux salariées.

service, reconnaissable à son logo.

2 - Faux ! Les aides à domicile bénéficient d'un véhicule de

5) Le métier de l'aide à la personne à l'ADMAR ne paie pas plus que le SMIC.

d'années d'ancienneté gagne 12,35 € nets de l'heure, soit 14% de plus que le SMIC. En effet, les formations suivies sont valorisées dans le salaire.

5 - Faux ! En juin 2022, une aide à domicile avec une

Vous avez besoin d'un renseignement ?
Contactez-nous au 02.99.48.66.51

Les associations

C'est la rentrée aussi

FCBaie

Cette nouvelle saison commence avec des changements au sein du FC Baie Mont Saint-Michel. Roland Jamelot, au club depuis la saison 2015-2016 est parti et a intégré l'effectif du staff de l'US Saint-Malo.

Il est remplacé par le nouvel éducateur sportif **Baptiste Prunier**. Baptiste aura avec lui un apprenti éducateur, **Romain Emeriau** également joueur au FC Baie et un service civique. Au bureau également du changement, le trésorier **Gaby Martin** quitte ses fonctions et est remplacé par **Emilie Desgranges** au poste de trésorière et sera secondée par **Fabrice Cormier**. Deux nouveaux membres du conseil d'administration font leur entrée : **Mélanie De Saint-Jean** et **Aurélie Equeter**. La saison a débuté avec l'inauguration du terrain synthétique le dimanche 4 septembre. L'occasion était donnée à de nombreux anciens joueurs de retaper dans le ballon, notamment monsieur le maire ancien gardien de but du club qui a remis les gants et retrouvé les cages un instant. Le midi, le repas a rassemblé environ 180 personnes.



L'après-midi, l'équipe A disputait le 1^{er} tour de la Coupe de Bretagne et s'est imposée sur le score de 6 à 0 devant un public nombreux. Chez les jeunes la saison a repris. Deux équipes U13, 2 U11, 1 U15, 1 U17 une U18 féminine à 7 et 1 seniors féminines à 11, chez les seniors, 3 équipes dont l'équipe 3 en entente avec Baguer-Pican. Pour toutes les personnes souhaitant intégrer les effectifs du FC Baie, venir au stade le mercredi matin de 10h00 à 12h00 et de 13h30 – 17h00 ou contacter



APEL de Sainte-Marie

L'année scolaire 2021-22 s'est terminée dans la joie et la convivialité avec notre kermesse annuelle. Les familles ont été nombreuses à répondre présentes à cet événement qui avait tant manqué.

Place à cette nouvelle année scolaire avec la reprise de nos événements : café de la rentrée, assemblée générale, arbre de Noël, fête de la musique et kermesse. Tous au long de l'année nous aurons le plaisir de proposer différentes ventes (gâteaux, saucissons, plats à emporter...) afin de financer l'achat de matériels pédagogiques et nous espérons la reprise du

s'annonce au côté de notre équipe pédagogique et de nos enfants.



Les associations

pour les associations

COPF (CERCLE OLYMPIQUE DE PLEINE-FOUGÈRES)

DANSE
Responsable de Section => Mme Maryline Petipas - 06 67 32 26 17
Vendredi de 17h30 à 18h30

FITNESS ADULTES
Responsable de Section => Mme Chantal Ménard - 06 78 37 06 34
Mercredi de 20h15 à 21h15

GYMNASTIQUE ENFANTS
Responsable de Section => Mme Chantal Ménard - 06 78 37 06 34
Mardi de 17h à 19h

JUDO / TAÏSO
Responsable de Section => Mme Julie Petipas - 06 30 33 30 15
JUDO => Lundi de 17h à 20h et Jeudi de 17h à 19h30
TAÏSO => Lundi de 20h à 21h

YOGA
Responsable de Section => Mme Edith Galles - 06 76 57 40 59
Jeunes : Mercredi de 18h à 19h
Adultes : Mercredi de 19h15 à 20h15

BADMINTON
Responsable de Section => Mr Patrick Lenfant - 06 42 08 51 48
Jeunes : Mercredi de 18h à 20h et Vendredi de 18h30 à 20h
Adultes : Lundi, Mercredi, Vendredi de 20h30 à 22h30

TENNIS DE TABLE JEUNES
Responsable de Section => Mr J. Pierre Durand - 06 87 66 30 50
Lundi et Vendredi de 17h à 18h30

TENNIS DE TABLE ADULTES
Responsable de Section => Mr Serge Hamel - 06 88 87 33 35
Lundi de 18h30 à 20h

TENNIS
Responsable de Section => Mr Serge Hamel - 06 88 87 33 35
Jeunes : Samedi de 9h à 11h30
Adultes : Jeudi de 19h à 20h30

VOLLEYBALL
Responsable de Section => Mr Fabrice Cormier - 06 87 68 13 20
Mardi et Jeudi de 19h à 23h (ou + tard si matches)

MULTISPORTS ENFANTS
Responsable de Section => Mme Chantal Ménard - 06 78 37 06 34
Mardi de 18h à 20h

ODE

Des retrouvailles enfin et des perspectives pour 2023.

Après deux années de patience, l'association a eu le plaisir de recevoir, début juillet, une trentaine d'amis de Huerta de Rey, dont une dizaine de jeunes ou enfants. Accueil dans les familles, activités en commun et repas festifs ont permis de renforcer nos liens d'amitié. Tous étaient heureux de se retrouver et d'envisager ensemble de nouveaux projets pour 2023. Quelques jours après leur départ, à l'invitation de Bretagne-Pologne pour les 30 ans de sa création,

cinq représentants de Stezsew accompagnés de membres de l'association ODE ont participé à Rennes aux journées de travail sur l'évolution des relations de coopérations. Comme nos amis espagnols, nos amis polonais ont renouvelé chaleureusement leur souhait de nous revoir l'année prochaine. La municipalité a tenu à consolider ces jumelages en recevant officiellement nos amis espagnols et polonais.

Pour tout renseignement : 06 82 46 28 47



Les associations

J'AI DEUX NOTES À VOUS DIRE (J2N)

Nous vous remercions de votre présence lors des différentes journées d'inscription.

Nous sommes heureux de constater que l'amour de la musique est toujours aussi fort, et que la culture est tout sauf un axe secondaire d'intérêt et de développement. L'année scolaire a débuté, mais il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année, sauf pour les cours collectifs de guitare. Prenez contact auprès de : au 06 81 88 91 04 ou jai2notesavousdire@gmail.com. **Nouveauté :** la naissance de notre nouveau site internet : www.jai2notesavousdire.com. Nous espérons pouvoir vous communiquer notre joie de faire évoluer et perdurer la



musique à vos côtés, en restant connectés ! L'équipe J2n vous souhaite une belle continuité de rentrée et se tient à votre disposition.

CLUB DES RETRAITÉS

Après nous être quittés le 9 juin autour d'un buffet froid où nous étions 40 personnes, nos activités ont repris le 9

septembre à la salle Serge Gas. Les nouveaux adhérents sont les bienvenus ainsi que les bénévoles.



L'ATELIER DE PLEINE FOUGÈRES

Envie de peindre ou de dessiner dans une atmosphère détendue, rejoignez-nous !

Nous sommes un petit groupe d'artistes amateurs qui nous réunissons tous les mercredis de 14h à 18h à la salle des Arcades, à la Mairie. Cette salle nous permet de se distancier afin de respecter les contraintes sanitaires liées au Covid. Chacun amène son matériel et tout le monde s'en-

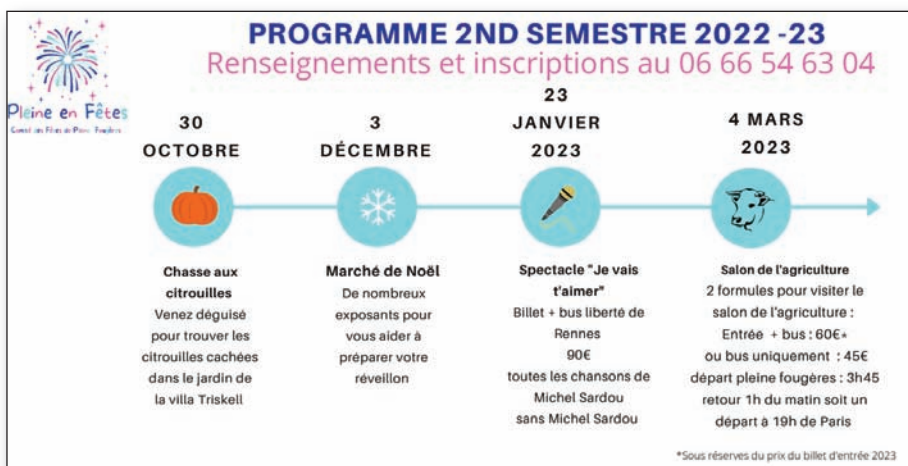


traide pour réaliser des œuvres qui surprendront les débutants !

Toutes les techniques peuvent être pratiquées : crayon, aquarelle, fusain, acrylique... La cotisation est de 25 euros pour l'année. Elle permet de payer l'assurance et de faire un goûter à chaque séance, ce qui n'exclut pas les pâtisseries réalisées pour les anniversaires ou autres événements.

Renseignements : Marie Lebreton au 06 33 23 41 18.

PLEINE EN FÊTES



Fête de la musique

La foule était au rendez-vous le 17 juin pour la fête de la musique sous sa forme post-covid. Après une ouverture par la Batoucandin' dans les rues et à l'église par la chorale des enfants de Combours, l'Asso country mais aussi de nombreux groupes, Muzikat, Cheese, Reel Time, Manata, Enomystik, Duo LM ou encore Cold Flame, ont animé la commune tout au long de cette belle soirée festive.



Agility

Le week-end du 18 au 19 juin, le Club canin de l'Archange était présent sur la commune pour un concours, au stade Toussaint Lethimonier, réunissant des champions internationaux. 180 équipes ont disputé, les épreuves de ce concours qui comptait pour le classement national et le championnat de France.



Folklores du Monde

Le 9 juillet, les Folklores du Monde étaient de retour avec la compagnie folklorique Sindloense venue du Mexique. Un spectacle haut en



couleur a été offert au public en deux temps, d'abord place Cha-teaubriand puis, pour la représentation, à la salle Serge Gas.

La Fête du pain et 14 juillet

La fête du pain, aux abords du fournil le 14 juillet a connu un vif succès. Grâce aux bénévoles qui ont assuré la cuisson, les 400 baguettes ont été vendues ainsi que de nombreux repas. Merci à Alain et Marie-Thérèse Magnant qui sont à pied d'œuvre chaque année à partir de 5h du matin pour la mise en chauffe du fournil. Pour la cuisson des baguettes préparées par Denis Gourdin, ils ont été épaulés cette année par Jérôme Gaslain mais aussi par François et Marie-Annick Detrez. Gwendal Bouffort a quant à lui fait danser le public au son de son accordéon diatonique. Parallèlement à la fête du pain, un vide-greniers et un marché d'été étaient organisés par Pleine en Fêtes. En soirée, le bal animé par Raymond Fontenelle et le feu d'artifice ont également été plébiscités par le public.



Sorties d'Four

Le 25 août, le collectif TMSAF (Théâtre Musique Solidarité Ambition Fougue), avec la participation de la commission animations a organisé une soirée Sorties d'Four. En



fin d'après-midi, le public, au Pin, a pu découvrir une première prestation théâtrale suivie d'un repas champêtre et de deux autres prestations au Jardin des saveurs.

UN AUTOMNE DYNAMIQUE

Le patrimoine, le goût et l'art

Les animations se poursuivent avec les **Journées Européennes du Patrimoine** qui ont permis au public, le **18 septembre**, de découvrir ou redécouvrir la cuisson du pain au fournil communal, Pleine-Fougères une Histoire ou encore, le musée Henri Onnée. Le **14 octobre**, c'est la traditionnelle soirée dégustation, dans la cadre de la **Semaine du goût**, qui vous sera proposée à la salle Serge Gas dès 19h. Enfin, l'art est comme à chaque période de la Toussaint à l'honneur. Ainsi, les **29 et 30 octobre**, **Plein'Art** revient à la salle Serge Gas. De nombreux artistes vous y attendent. Parallèlement à cette manifestation, un cheminement photographique sur la guerre d'Algérie sera mis en place.

Dates à retenir



La soirée dégustation de la **semaine du goût** Vendredi 14 octobre. **Plein'Art** les 29 et 30 octobre. La cérémonie des **vœux du Maire** : Mercredi 4 janvier 2023. **Le repas des aînés** : Jeudi 12 janvier 2023.



SAMEDI 29 &



DIMANCHE 30
OCTOBRE

PLEIN'ART

2022



#Peintures
Sculptures
Photographies
Céramiques#



GRATUIT

EXPOS

Salle Serge Gas
10H/17H



Ville-Pleine-Fougères